



6^{ème} Nationale AMI en Savoie
La Biolle – Saint Germain La Chambotte
22 au 24 mai 2010

BULLETIN D'INSCRIPTION

(À retourner impérativement avant le 30 avril 2010)

Prénom : _____ **Nom :** _____
First name Name

Adresse : _____
Address

CP : _____ **Ville :** _____ **Tél. :** _____
Post code City Phone

Pays : _____ **Adresse électronique :** _____
Country E-mail

Véhicule : _____ **Immatriculation :** _____
Car License plate

Nombre de personnes : _____ X 30 euros
Number of persons

Restaurant le dimanche (facultatif) ; nombre de personnes : _____ X 20 euros
Restaurant Sunday (optional) ; number of persons

Ci-joint un chèque libellé à l'ordre de l'Amiclub de France de : _____
À renvoyer à *Bernard Pillu, Amiclub de France, Section Sud Est, 4 rue Lamartine – 73160 Cognin –France,*
accompagné du présent bulletin
herewith my cheque of...

Chaque véhicule déclaré dans cette rencontre et en circulation, demeure sous l'entière responsabilité de son propriétaire et / ou du titulaire de la carte grise. Le véhicule doit être en règle avec les obligations prévues par la loi : assurances, agrément par un centre de contrôle technique, etc.... Les participants se doivent de respecter les règles du code de la route.

L'adhésion et la participation à cette sortie valent décharge pleine et entière et sans réserve vis-à-vis de l'organisateur de cette balade. Toutes les conséquences de cette participation tant au point de vue civil que pénal et notamment des accidents matériels et corporels d'un ou des participants seront à la charge des personnes incriminées et non de l'organisateur.

N.B. cette sortie va nous amener à rouler sur des routes de montagne, par conséquent, il est recommandé de faire une bonne révision du freinage de vos véhicules et d'utiliser au maximum le frein moteur de votre AMI dans les descentes.

À _____ Le _____
In Date

Signature :